



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 20 juin 2018

### CONTACT PRESSE

Yara EL-ELEYWA LE CORFF /  
Clémentine HURBOURQUE  
03 88 11 62 87  
presse@chru-strasbourg.fr

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) ont pris connaissance des conclusions du rapport d'enquête de l'Inspection Générale des Affaires sociales sur les circonstances ayant conduit au décès de Madame Naomi MUSENGA suite aux sollicitations du SAMU le 29 décembre 2017.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg s'engagent à mettre en œuvre sans délai et dans leur intégralité les recommandations formulées par l'Inspection Générale des Affaires sociales.

Dès à présent, les mesures suivantes sont mises en œuvre:

- Une procédure disciplinaire s'engage à l'encontre de l'Assistante de régulation médicale ayant réceptionné l'appel, et faisant l'objet d'une suspension à titre conservatoire depuis le 9 mai 2018.
- La démission du responsable de service du SAMU est acceptée par la Direction Générale.
- L'établissement engage immédiatement l'élaboration d'un plan d'action visant à optimiser la qualité de la régulation en incluant notamment une analyse organisationnelle.

Les autres recommandations du rapport seront mises en œuvre dans les jours à venir.